

## **LA MAJORITÉ DÉFEND LE POUVOIR D'ACHAT DES AGENTS PUBLICS**

Les agents publics, comme tous les Français, sont impactés par l'inflation. Depuis des années, ils sont en perte constante de pouvoir d'achat. En tant qu'employeur, la Ville a une responsabilité particulière : la défense du service public et de ses agents. Notre majorité met concrètement cet engagement en action dans ses efforts budgétaires :

- Versement de la prime pouvoir d'achat (+225k€)
- Généralisation des tickets-restaurant (+175k€)
- Augmentation de la participation à la mutuelle et à la prévoyance (+25k€)
- Résorption de l'emploi précaire qui touche particulièrement les femmes (+61k€)

Aucune de ces mesures nécessaires n'est compensée par l'État qui laisse les collectivités seules face aux difficultés sociales des agents publics.